Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260625-2026_057-DE

Mairie de
Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-057**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plogastel Saint Germain, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 1

Absents : 1

Pouvoir : 1

Votants : 18

Date de convocation du conseil municipal : 19 juin 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, GAUTIER Anne, BILLAND Jean-Christophe, DONNART Maëlle, PATRON Florent

Absents excusés : NICOLAS Patricia (procuration à BERRIVIN Annie)

Absents non excusés : MEURISSE Frédéric

Secrétaire : Michel RENAULT

Objet : Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale

Vu la délibération du 20 avril 2026 désignant les membres du CCAS.

Le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu. Il invite les membres du Conseil Municipal souhaitant devenir membre du CCAS à se faire connaitre.

Monsieur Marc Gratiaux présente sa candidature.

Le propose au Conseil Municipal de désigner Marc Gratiaux comme administrateur du CCAS.

Une seule liste de candidats est présentée. Elle est composée de :

- BERRIVIN Annie
- NICOLAS Patricia
- FLOCHLAY Alexandra
- TANGUY Stéphanie
- GRATIAUX Marc

Sur demande du Conseil Municipal, le vote est fait à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Sont élus à l'unanimité en tant qu'administrateurs du CCAS : :

- BERRIVIN Annie : 18 voix
- NICOLAS Patricia : 18 voix
- TANGUY Stéphanie : 18 voix
- FLOCHLAY Alexandra : 18 voix
- GRATIAUX Marc : 18 voix:

Pour extrait conforme
Le Maire,
Lucien PLOUHINEC

Le secrétaire de séance
Michel RENAULT